



**WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT**

**Projet pédagogique, social et culturel de la  
Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)**

Version adoptée par le Conseil d'administration du 13/09/2023

## CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR INTÉGRER LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour intégrer les objectifs généraux et les missions de l'enseignement supérieur repris dans décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, la HE2B articule sa politique éducative sur un ensemble de moyens clairement définis et sans cesse réévalués. Cette façon d'agir garantit que l'offre de formations et les dispositifs d'enseignement proposés aux étudiants soient ajustés en permanence aux progrès de la connaissance ainsi qu'aux réalités sociétales et coïncident avec les approches pédagogiques innovantes et ce, surtout, en s'adaptant aussi aux aspirations de nos étudiants. Cette politique se fonde sur les moyens suivants : l'accès à la connaissance (a), la construction de l'autonomie (b), le bien-être (c), l'instauration d'espaces d'échanges entre les partenaires académiques (d), la mobilité académique (e).

### a) L'accès à la connaissance

Dans cette perspective d'ouverture sur le monde, la HE2B estime indispensable que la connaissance et les savoirs qui en découlent soient accessibles en tout lieu et tout moment. C'est pourquoi la haute école met à disposition des étudiants un ensemble de dispositifs d'information et de communication<sup>1</sup> permettant une diversité des approches et des actions dont l'effet principal est une posture éducative qui place l'acte d'apprendre et l'acquisition de compétences au centre des dispositifs d'enseignements, créant une dynamique particulière entre les formateurs et les étudiants. Le dépôt de cours sur des plateformes pédagogiques, des intranets d'informations administratives, le développement de structures d'apprentissage à distance et d'espaces variés d'étude favorisant la réflexion et le dialogue, l'existence de bibliothèques facilement accessibles, la disponibilité des équipes de formation, l'accès à des bases de données, l'ouverture de cours à un large public d'enseignants, la communication sur des travaux de recherche ou sur des expériences constituent quelques exemples concrets auxquels s'attelle constamment la HE2B, soit seule, soit en collaboration avec les Pôles académiques de Bruxelles et de Louvain.

Dans cette volonté de partager la connaissance, la HE2B s'engage dans un processus d'aide spécifique aux étudiants qui en font la demande afin que l'accès aux études ne soit pas une contrainte supplémentaire liée à une situation sociale délicate, à un handicap ou tout autre condition pouvant mettre à mal le bon déroulement des études indépendamment des compétences de l'étudiant.

### b) La construction de l'autonomie

Cette approche fondée sur un dialogue respectueux des partenaires est associée au concept de la construction de l'autonomie autour de laquelle s'aménagent les démarches d'enseignement qui garantissent aux étudiants leur statut d'apprenant et aux formateurs le double statut de l'accompagnateur et de l'évaluateur. Dans cette optique, la HE2B organise ses enseignements en vue de développer l'esprit critique, la curiosité scientifique, le désir de comprendre et l'initiative. Cette manière de procéder, qu'elle s'applique aux études de bachelier ou de master, renforce, d'une part, l'intérêt de l'erreur comme outil d'apprentissage étant donné l'analyse qui en est faite et, d'autre part, prépare les étudiants aux exigences et à la complexité de la réalité du monde socio-économique.

L'articulation de cours théoriques associés à des ateliers d'intégration professionnelle, la réalisation de stages couvrant les aspects spécifiques des métiers, la réalisation de travaux de fin d'études ou de mémoires, la participation par le truchement de séminaires ou de travaux pratiques constituent quelques exemples concrets explicitant cette intégration de compétences dont les retombées impactent tant les milieux professionnels que les formations proposées au sein de la HE2B.

### c) Le bien-être

L'ensemble de ces initiatives n'a de sens que si elles s'intègrent dans un projet visant le bien-être de la communauté éducative. C'est pourquoi la HE2B s'active, avec ses partenaires académiques et le service des infrastructures de Wallonie-Bruxelles Enseignement, à améliorer l'environnement de travail de toute la communauté. Ainsi, des projets de rénovation des bâtiments sont établis, des travaux de construction et d'aménagement des locaux sont réalisés. L'aménagement des locaux est pensé en fonction des objectifs pédagogiques ou organisationnels<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Bibliothèques, Internet, diverses banques de données, plateformes pédagogiques, e-learning.

<sup>2</sup> A titre d'exemples : des amphithéâtres de taille variable permettent l'organisation de cours où se retrouvent des étudiants de formations différentes ; l'aménagement de locaux spécifiques permettent l'organisation de cours spécifiques dans de bonnes conditions ; la création de zones d'étude utilisables durant les périodes de cours et de blocus ; les zones de convivialité permettent le brassage des études, des points de vue ; des distributeurs d'eau sont placés un peu partout dans les bâtiments, etc.

Dans tous les cas, si la HE2B porte une attention toute particulière au respect éthique d'un ensemble de services externes, celle-ci soutient un ensemble d'actions sociales, artistiques, culturelles et sportives afin d'être en phase avec la société, tout en créant des ponts institutionnels entre les étudiants disséminés au sein des départements qui s'étendent en Région bruxelloise et en Brabant wallon. C'est par ce biais que les étudiants contribuent à la gestion de la vie de l'institution, renforçant dans un contexte différent un lien direct entre les étudiants et leurs représentants et les équipes de formation, administratives et d'entretien des bâtiments. Afin de renforcer cet axe, la HE2B met à la disposition du Conseil des étudiants et des cercles étudiants, des locaux, dans la mesure du possible, ainsi que des valves sur chacun des sites, et offre également l'accès à des valves électroniques. A la demande, une aide logistique peut être mise en place, tout en veillant à ne pas faire de l'ingérence dans leur organisation.

L'ensemble des moyens évoqués succinctement ci-dessus établit clairement l'engagement de la HE2B à préparer les étudiants dont elle a la charge à leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire, où la liberté de parole et d'expression et le respect mutuel sont les conditions sine qua non à son projet pédagogique, social et culturel.

#### d) Espaces d'échange

En plus des espaces de rencontres institutionnels (conseils prévus dans les décrets), tout au long de l'année académique, que cela soit au niveau des départements ou à celui de la haute école elle-même, des espaces d'échanges et de rencontres sont mis en place. Régulièrement, les équipes pédagogiques organisent des rencontres avec les étudiants afin d'échanger à propos des modalités de fonctionnement ; des enquêtes d'évaluation des enseignements sont organisées à l'issue des quadrimestres ou à la fin d'un cursus. Au sein des Conseils de département ou dans les différents conseils de la HE2B, la présence des étudiants assure le dialogue nécessaire à ce processus de gouvernance globale.

De façon similaire, les Services qualité et communication organisent des espaces de rencontre institutionnels, permettant à l'ensemble des membres du personnel d'échanger à propos des modes de fonctionnement de la HE2B. Les thèmes abordés portent sur la capacité de l'institution à offrir un environnement optimal pour l'organisation des cours, la gestion administrative, les infrastructures, la formation tout au long de la vie de son personnel, le développement de la recherche et de la formation continue, ou encore des actions spécifiques de service à la collectivité.

#### e) La mobilité

La mobilité constitue un des axes importants de la politique éducative de la HE2B : elle incite les partenaires à sortir de ses usages pour aller à la rencontre d'autres formes d'enseignement et d'apprentissage, créant de ce fait la recherche de collaborations diverses. Cette mobilité institutionnelle permet aux étudiants d'aller confronter leurs acquis auprès d'autres institutions ou milieux professionnels et, surtout, de partager – à l'issue de ces sessions avec leurs pairs et les équipes pédagogiques – le fruit de leur compréhension. Ce mécanisme s'applique également au corps enseignant qui peut ainsi se nourrir d'autres pratiques ou réflexions, ou encore partager les enseignements avec des formateurs externes. Cette émulation contribue au renforcement des compétences et à l'adéquation des études avec notre environnement.

Afin de faciliter cette mobilité, la HE2B a mis en place un service spécifique, à savoir le Bureau de la Recherche et des Relations Internationales (B2RI), qui coordonne les actions menées au sein des départements. La recherche de soutiens financiers ou de partenaires, ainsi que le suivi administratif de dossiers constituent quelques éléments de l'action quotidienne de ce service. Le B2RI travaille de concert avec les responsables de la mobilité (coordinateurs pédagogiques) au sein des départements.

En vue de simplifier la vie académique des étudiants en mobilité, la HE2B met en place des systèmes de connexion performants afin de permettre à chacun d'obtenir les informations dont il a besoin, tant au niveau local pour suivre ses cours, que pour demeurer connecté à son établissement d'origine. Dans le supplément au diplôme, l'ensemble des actions significatives menées par l'étudiant durant ses études sont actées, officialisant ses investissements dans ses études et facilitant ainsi son intégration dans le monde professionnel national et international.

## CHAPITRE 2 - DÉFINITION DES MISSIONS DE LA HAUTE ÉCOLE, DE L'ARTICULATION DE CES MISSIONS ENTRE ELLES ET DE LA DISPONIBILITÉ DES ACTEURS, NOTAMMENT LES ENSEIGNANTS, DANS LE CADRE DE CES MISSIONS

L'articulation de ses missions définies par le décret du 7 novembre 2013, susmentionné, et de la disponibilité de ses acteurs caractérise la contribution de la HE2B à l'amélioration de ses enseignements. Le lien constant entre les contenus de la formation initiale ancrée dans la réalité sociétale, sans cesse en évolution, et le développement de projets de recherche ou de formation continuée constitue le socle essentiel sur lequel tout le projet pédagogique social et culturel s'édifie au jour le jour.

Pour atteindre cet objectif, la HE2B s'est dotée d'un ensemble de services généraux et de structures centrés sur cette articulation, à savoir : le Service qualité (a), le Service communication (b), le Bureau de la recherche et des relations internationales (c), le Service d'aide aux étudiants (d) et les départements (e).

### a) Le Service qualité

Ce service a pour mission de soutenir la Communauté éducative dans les initiatives qui contribuent à accroître la qualité des formations et le contexte d'étude ou de travail. Outre la coordination des évaluations de l'AEQES<sup>3</sup> (ou d'autres organismes d'évaluation ou d'accréditation), le Service qualité travaille en coordination avec un ensemble de structures de la HE2B (à savoir le Service communication, le B2RI, le SAE, le Conseil des étudiants) afin d'interpeller ses autorités sur des problématiques spécifiques. Son action vise notamment l'organisation de moments de rencontre sur des thématiques précises pouvant toucher à la fois des réflexions méthodologiques, des postures académiques ou des questions de bien-être au travail.

Pour renforcer ce travail articulatoire, le Service qualité se dote d'une structure permanente dont le rôle majeur est la vigilance, la proposition et le support. Cette action, de fait systémique, s'écarte d'une vision hiérarchique à laquelle la HE2B est attentive étant donné son attention au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire, où la liberté de parole et d'expression est une condition sine qua non à son projet pédagogique, social et culturel.

### b) Le Service communication

Le Service communication constitue assurément le maillon essentiel de cette articulation étant donné qu'une de ses tâches est de rendre visible toutes les actions menées au sein de la HE2B. Ce service a à sa disposition un ensemble d'outils, à savoir : le site Internet de la HE2B orienté vers l'extérieur où le visiteur peut avoir une vision claire des actions et des objectifs poursuivis au sein des formations, l'Extranet qui informe la communauté éducative et les réseaux sociaux qui contribuent à partager l'information.

En collaboration avec le Service qualité, ce service contribue aussi à diffuser les initiatives du Conseil des étudiants, à partager les actions sociales, culturelles et sportives défendues par la HE2B, à diffuser la participation de membres du personnel à des colloques, à des recherches et à des formations continues.

En collaboration avec le SAE, ce service contribue à faire connaître toutes les initiatives et actions entreprises au sein de la HE2B afin d'améliorer la qualité des formations, de soutenir les étudiants dans leurs démarches d'études et de diffuser les actions sociétales à laquelle la HE2B contribue.

### c) Le Bureau de la Recherche et des Relations Internationales

Le B2RI soutient et accompagne les chercheurs dans leurs tâches administratives, notamment par l'investigation d'organes subsidiaires, dans la rédaction de demandes de subsides, dans le suivi administratif tout au long du projet, dans la formalisation de rencontres spécifiques. Le B2RI contribue également, avec les équipes d'enseignants concernés, à la mise sur pied de séminaires et de colloques. Dans cette optique, la HE2B encourage les enseignants à publier, à intervenir au sein de colloques et de séminaires : la politique générale suivie consiste à privilégier le plus largement possible les liens et les ouvertures avec le monde éducatif, social, économique et culturel en assurant des services à la collectivité.

Le B2RI travaille en collaboration avec Synhera<sup>4</sup> qui accompagne les hautes écoles dans le développement de projets de recherche.

De façon similaire, la HE2B encourage et soutient la formation continue des enseignants-formateurs. Lorsqu'un enseignant entre dans un projet, un système de remplacement est mis en place afin de faciliter le développement des recherches ou des formations continuées.

---

<sup>3</sup> L'AEQES est l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur. Cf. [www.aeqes.be](http://www.aeqes.be).

<sup>4</sup> Cf : [www.synhera.be](http://www.synhera.be).

Ces dispositifs permettent de rester à la pointe dans les domaines d'expertise et de spécialisation, ce qui contribue à la qualité de l'encadrement pédagogique tout autant qu'à la renommée de l'institution tant au niveau belge qu'international. Cette souplesse institutionnelle contribue aussi à une flexibilité au niveau de l'organisation des études. Elle renforce également la proximité des liens entre étudiants et enseignants.

#### d) Le Service d'aide aux étudiants (SAE)

Ce service coordonné par le Service d'aide à la réussite (SAR) associe à la fois le Service social, le Service d'accueil et d'accompagnement (SAA), le Service « Élite Sportive » (SES) et les bibliothèques. Si son rôle est de soutenir les étudiants pour leur engagement dans les études, il s'agit aussi d'analyser les écueils auxquels ceux-ci sont confrontés. C'est la raison pour laquelle ce service aux formes multiples existe tant au niveau de la gestion centralisée de la haute école qu'au niveau des départements afin que les synergies entre des décisions globales et les initiatives locales soient le mieux concrétisées au quotidien.

L'attention portée aux besoins des étudiants, d'une part, et la complexité avérée des savoirs à acquérir, d'autre part, amènent ce service à réfléchir sur les manières d'aménager les cours, de répondre aux questionnements des étudiants tout en respectant le niveau d'exigence et de compétences à atteindre.<sup>5</sup>

La HE2B propose également aux étudiants des solutions d'hébergement à prix démocratique par l'intermédiaire des Maisons des Étudiant(e)s. L'offre est la suivante : des chambres individuelles et des espaces de vie complètement meublés, une pension complète (repas, nettoyage, etc.), un lieu de travail adapté et optimal à la réussite, une équipe professionnelle toujours attentive et disponible aux besoins des étudiant(e)s. Des outils modernes (tels que : multimédia, Internet, quotidiens) sont en outre à disposition.

#### e) Les départements

C'est au niveau des départements que s'organisent les enseignements, ceci en combinant moyens financiers, projets pédagogiques et organisation des infrastructures. Afin de rester en adéquation avec le PPSC, les directions, les coordinations, les équipes enseignantes, administratives, techniques et ouvrières œuvrent à la concrétisation du projet par des actions pratiques. Ces actions donnent aux enseignements la qualité attendue, tant de la part des évaluations externes menées par l'AEQES, qu'au niveau des attentes et des besoins de la société et de la satisfaction des étudiants engagés dans un processus de réussite, de compétences et d'engagement.

Les initiatives pédagogiques, sociales, économiques, les innovations et les projets développés au sein des départements sont partagés via les Services communication et qualité.

Le souci permanent d'améliorer les locaux de cours, les lieux d'étude, les zones de convivialité, la volonté de proposer aux étudiants un matériel performant et en adéquation avec les attentes de la société, l'aménagement des horaires, les travaux de groupes, le développement de plateformes pédagogiques et de cours en ligne ou d'apprentissage à distance, la possibilité de recevoir des cours de soutien, l'organisation d'activités pratiques sont quelques exemples de cette interaction entre les missions d'une haute école, la disponibilité des enseignants et l'aspiration légitime des étudiants de recevoir une formation de qualité, à la pointe de la connaissance.

### CHAPITRE 3 - DÉFINITION DES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE TYPE COURT ET/OU DE TYPE LONG DISPENSÉ PAR LA HAUTE ÉCOLE

La HE2B organise des études de niveau 6 (à savoir des bacheliers de 180 crédits, des années de spécialisation) et de niveau 7. Les formations proposées par la HE2B associent étroitement la théorie et la pratique, visent à former des professionnels capables de gérer et de transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, pluridisciplinaires, nécessitant des approches stratégiques nouvelles. L'ensemble des formations développe, chez les étudiants, les capacités à se remettre en question, à apprendre continuellement.

Afin de répondre aux attentes de la société et des employeurs, des compétences plus étendues que les seules compétences liées à leur domaine d'études (condition indispensable pour la réussite) sont développées et constituent l'un des critères de base pour l'obtention d'un diplôme. Organiser la gestion d'un projet, maîtriser la communication écrite et orale, exercer un esprit critique, agir de manière pro-active et professionnelle, développer une pensée éthique sur une question constituent les compétences attendues supplémentaires à la stricte maîtrise disciplinaire.

Les méthodes d'apprentissage sont variées et adaptées aux types de cursus. Celles-ci font appel aux moyens suivants : enseignements théoriques et pratiques, séminaires, conférences, travaux personnels, apprentissage à

---

<sup>5</sup> La HE2B travaille en étroite collaboration avec des structures de logement telles que PLE et MyKot.  
Cf : <https://ple.mykot.be>.

distance, stages, travaux de fin d'études, visites, expérimentations. L'approche par compétences s'appuie sur une maîtrise disciplinaire et la mise en situation. Elle favorise l'utilisation de dispositifs pédagogiques centrés sur l'apprenant en responsabilisant les étudiants dans leur engagement d'études et en les rendant acteurs de leurs apprentissages.

Permettre à l'étudiant d'être confronté à des situations concrètes afin d'être un apprenant, acteur principal dans la construction de ses compétences, constitue un des piliers de l'action pédagogique de la HE2B quelle que soit la formation suivie. Cette démarche institutionnelle stimule l'autonomie, le travail collaboratif et la pratique réflexive. Les dispositifs pédagogiques ainsi développés au sein des départements et des cursus sont régulièrement repensés par les équipes afin que le processus de développement de soi et de ses compétences puisse le plus finement atteindre ses objectifs. Cette démarche réflexive et la remise en question des dispositifs amènent régulièrement la HE2B à investir dans des matériels pédagogiques en phase avec le terrain et à établir des collaborations avec les professionnels afin d'offrir à nos étudiants les meilleures ressources et outils.

Le corps enseignant est composé de maîtres-assistants (fonction de base à la haute école<sup>6</sup>), qu'ils soient titulaires d'un master ou d'un diplôme spécialisé de troisième cycle voire d'un doctorat. Les équipes pédagogiques comptent aussi un certain nombre de personnes reconnues pour la richesse de leur expérience professionnelle : ces personnes sont engagées en tant que maîtres de formation pratique. Les critères pour tout engagement associent les compétences professionnelles et intellectuelles dans les domaines spécifiques liés aux cursus d'études.

Des enseignants participent à des projets de recherche, proposent des formations continues ou encore sont engagés dans des actions de service à la collectivité. Pour parfaire l'offre de formation, des membres du personnel directement issus du monde du travail (qu'ils exercent de façon complète ou à titre accessoire) sont également recrutés pour offrir leur expertise précise (leurs charges d'enseignement étant d'emblée limitées). Ainsi constituées, les équipes pédagogiques offrent un panel cohérent qui reflète la réalité des domaines d'étude et la variabilité des champs d'expertise, gages du souci d'offrir à nos étudiants des cursus ajustés aux réalités de la société.

#### CHAPITRE 4 - DÉFINITION DES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT LIÉES AU CARACTÈRE DE LA HAUTE ÉCOLE ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MAINTENIR CES SPÉCIFICITÉS

La HE2B est une école organisée par la Communauté française, dont le Pouvoir organisateur est Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), et se caractérise par conséquent par la neutralité et le pluralisme de son enseignement. Ces valeurs sont reprises au chapitre IV du titre VII du Livre I du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire<sup>7</sup>, tel qu'applicable à l'enseignement supérieur en hautes écoles en vertu de l'article 4 du décret du 21 février 2019 fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Écoles<sup>8</sup>. Elles sont, en effet, considérées comme capitales par les autorités de la haute école, par ses étudiants, par l'ensemble des personnels, qu'ils agissent en tant que membre du personnel ou en tant que représentants officiels dans les différentes instances.

##### SPÉCIFICITÉS

La HE2B constitue un service public qui défend les principes fondamentaux et les valeurs de la démocratie et des Droits de l'homme.

La HE2B est accessible à tous sans distinction de sexe, d'origine, de culture, de convictions politiques, religieuses ou philosophiques. Elle lutte contre toute discrimination.

La HE2B développe l'intérêt des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, empreinte de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance. Elle développe chez les étudiants la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Elle stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

La HE2B forme des spécialistes rapidement autonomes, capables de s'insérer efficacement dans leur milieu professionnel. Cette spécificité est enrichie par leur dynamisme, par leur créativité, par leur originalité et par leurs

---

<sup>6</sup> Certains membres du personnel peuvent être aussi chefs de travaux, chargés de cours ou professeurs.

<sup>7</sup> Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, M.B., 19/07/19.

<sup>8</sup> Art. 4 du décret du 21 février 2019 fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Écoles, M.B., 14/03/19, tel que modifié par l'art. 8 du décret du 3 mai 2019 portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, M.B., 03/05/19.

points de vue modernes et novateurs ; ils sont capables de prendre en charge leur développement personnel continu ainsi que celui des personnes dont ils sont responsables.

## MOYENS DE MAINTENIR CES SPÉCIFICITÉS

La HE2B met à disposition de tous les étudiants des moyens numériques pour leur assurer une immersion concrète dans la vie professionnelle et sociale. Elle assure également la pratique de la démocratie en développant des organes de paroles et de concertation : Conseil d'administration, Conseil pédagogique, Conseil social, Conseils de département, Conseil des étudiants. Elle met à la disposition de tous, et à tout instant, les outils de l'information et de la communication.

Afin de favoriser un enseignement accessible au plus grand nombre, la HE2B met à la disposition des étudiants en situation de précarité ou qui rencontrent des difficultés dans l'existence le Service social en vue de leur assurer une aide tant matérielle et financière qu'humaine. Un budget conséquent est voté chaque année pour permettre de leur offrir un réel soutien. Les critères d'attribution de l'aide sociale sont discutés chaque année au Conseil social.

## CHAPITRE 5 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR PROMOUVOIR LA RÉUSSITE ET LUTTER CONTRE L'ÉCHEC

La mission de la HE2B consiste à former des étudiants capables de s'épanouir dans des environnements professionnels variés. La promotion de la réussite, conformément au décret, constitue un axe prioritaire de la politique de la HE2B. Afin de familiariser les futurs étudiants le plus tôt possible à l'enseignement supérieur, la HE2B met en place diverses actions, à savoir : les journées d'accueil (a), la promotion de la réussite (b), un système d'évaluation systématique des enseignements (c), les plateformes pédagogiques et l'apprentissage à distance (d),

### a) Les journées d'accueil

Plusieurs fois par an, des actions « Portes ouvertes », des séances d'information ou encore l'accueil de futurs étudiants durant des journées (cours ouverts, visites), voire des semaines spécifiques, sont organisés. Cette immersion académique permet de se rendre davantage compte de la réalité de l'enseignement supérieur et de la façon dont les activités d'enseignement sont organisées au sein des départements de la HE2B. De façon similaire, la HE2B participe à différents salons de l'étudiant, des études et des professions qui constituent une sorte de vitrine de nos formations et enseignements. L'accès au site Internet de la haute école et des départements, les pages et les groupes officiels des réseaux sociaux s'avèrent des outils précieux pour informer et expliquer le quotidien académique. Si les équipes pédagogiques et administratives consacrent du temps à ces présentations, la participation active des étudiants constitue assurément un moment phare où les échanges entre pairs garantissent une communication plus authentique sur les valeurs défendues par la haute école ainsi que ses exigences académiques.

### b) La promotion de la réussite

Dans sa volonté de former des étudiants prêts à affronter la vie professionnelle, la HE2B propose un Service d'aide à la réussite (SAR)<sup>9</sup> articulé de façon double : des actions concrètes au sein des différents départements et une coordination générale au niveau de la haute école. En permanence, les équipes chargées de ces missions actualisent les actions sur le terrain pour répondre aux spécificités des différentes formations et pour répondre au mieux aux problématiques constatées ou mises en avant, tant par les enseignants que par les étudiants eux-mêmes. Sans que cette liste ne soit exhaustive, le SAR développe des actions centrées sur les apprentissages (acquisition de méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite, mise à disposition d'outils d'auto-évaluation et de services de conseils permettant de cibler les compétences des étudiants ou leurs lacunes éventuelles), soutient les initiatives d'intervention entre pairs, promeut l'organisation de petits groupes de travail centrés sur des exercices pratiques afin de s'assurer de la bonne orientation des étudiants et encourage le développement de méthodes didactiques innovantes ciblées sur le profil d'étudiants de 1<sup>re</sup> année de premier cycle.

Dans ce même état d'esprit, le Service d'aide à la réussite propose des activités d'acculturation et d'intégration des étudiants de 1<sup>re</sup> année de premier cycle et organise notamment des séances de propédeutique ainsi que des

---

<sup>9</sup> Conformément au Décret du 18 juillet 2008 démocratisant l'enseignement supérieur, œuvrant à la promotion de la réussite des étudiants et créant l'Observatoire de l'enseignement supérieur ; actualisation des actions avec le Décret Paysage du 7 novembre 2013.

journées de blocus pendant les vacances scolaires, des tests préparatoires, des ateliers de maîtrise linguistique, des entretiens individuels d'autonomisation, etc.

Avec l'aide d'étudiants volontaires, le SAR développe un programme de tutorat pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année d'études de bachelier par des étudiants inscrits à une des années d'études supérieures, sur la base d'une candidature validée par le service. L'objectif de ces actions est d'aider les étudiants dans l'une ou l'autre matière ou, plus généralement, à favoriser les conditions propices aux apprentissages lors de leur début dans l'enseignement supérieur, ainsi qu'à les préparer au mieux à aborder l'année académique suivante (article 148, alinéa 2, 4°, du Décret Paysage). Le Service tient également à accompagner les étudiants demandeurs dans le choix de leur programme d'études et d'activités de remédiation ou, plus généralement, d'aide à la réussite et à les aider dans l'interprétation de leurs résultats (article 148, alinéa 2, 5°, du Décret Paysage).

Pour être au plus près de la réalité, le Service d'aide à la réussite partage son expérience avec des services homologues dans d'autres hautes écoles.

#### c) Système d'évaluation systématique des enseignements

La HE2B dispose d'un système d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants et souhaite y apporter des améliorations car il s'agit de l'un de ses impératifs. Tel que prévu décrétalement, ces évaluations se déroulent au minimum tous les deux ans dans le dernier mois durant lequel l'enseignement est dispensé. Elles présentent toutes les garanties de confidentialité et de protection de la vie privée. Le Conseil pédagogique de la HE2B fixe les objectifs et le cadre de cette évaluation en collaboration avec les différents Conseils de département concernés. Si les dispositifs d'évaluation sont adaptés aux cursus de formation, ceux-ci peuvent revêtir des formes distinctes. De façon plus formelle, les dispositifs d'évaluation sont présentés au Conseil pédagogique et approuvés avec un débat avant chaque année académique, au plus tard le 15 mars, avant d'être diffusés aux étudiants. Les résultats de cette évaluation sont analysés par le Conseil pédagogique en collaboration avec les différents conseils et en concertation avec les équipes pédagogiques concernées. Les résultats de ces évaluations nourrissent également la démarche qualité<sup>10</sup>.

#### d) Les plateformes pédagogiques et l'apprentissage à distance

La HE2B met à la disposition des étudiants, via les plateformes pédagogiques, les supports de cours déterminés par le Conseil pédagogique, au plus tard un mois après le début de l'activité d'apprentissage<sup>11</sup>. Les éventuelles modifications sont mises en ligne au plus tard six semaines avant l'épreuve d'évaluation correspondante. Une réflexion permanente de l'équipe pédagogique contribue à remettre systématiquement en question les outils pédagogiques.

Les plateformes pédagogiques constituent aussi un élément important de l'interaction qui unit les formateurs et les étudiants car elles permettent des dispositifs d'apprentissage variés. Un Service e-he2b a été mis en place à cet effet afin d'accompagner les étudiants et les membres du personnel. Diverses formations sont notamment organisées. L'équipe pédagogique renouvelle ses pratiques pédagogiques en fonction des besoins, des spécificités et des réalités du terrain.

L'ensemble des actions articulées par le Service d'aide à la réussite en concertation avec les équipes pédagogiques constitue un atout majeur de la HE2B.

Afin d'unir les projets et de renforcer la cohérence des politiques éducatives de la HE2B, le Service d'aide à la réussite est chargé de coordonner le Service d'aide aux étudiants qui regroupe le Service social, le Service d'aide et d'accompagnement aux étudiants à besoins spécifiques, le Service « Élite Sportive » qui accompagne les étudiants sportifs de haut niveau, le Service des bibliothèques et ludothèques. L'ensemble de ces services séparément et collectivement est en constante relation avec le Service communication et le Service qualité.

---

<sup>10</sup> Cf. infra, Chapitre 10.

<sup>11</sup> cf. Décret Paysage, article 78.

## CHAPITRE 6 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR EXÉCUTER LE DÉCRET DU 30 JANVIER 2014 RELATIF A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INCLUSIF, TEL QUE MODIFIÉ

La HE2B favorise l'enseignement inclusif en y allouant des moyens allant au-delà des exigences décrétales et dispose d'un Service spécifique, le Service d'aide et d'accompagnement aux étudiants à besoins spécifiques. Ce service est articulé de façon double : des actions concrètes menées au sein des départements et une coordination générale visant la diffusion des pratiques, l'information des équipes sur les aménagements raisonnables souhaités par les étudiants et validés par les équipes spécialisées. Un travail constant de dialogue entre les partenaires s'établit afin que les pratiques pédagogiques s'organisent de façon telle que les dispositifs d'enseignement englobent spontanément un public plus large d'étudiants sans pour autant en altérer la qualité et l'exigence.

Les aménagements consistent en « des dispositifs visant à supprimer ou à réduire les barrières matérielles, pédagogiques, culturelles, sociales et psychologiques rencontrées lors de l'accès aux études, au cours des études dans le cadre de ses activités d'apprentissages et lors des évaluations qui y sont associées » (art.1er 4° du décret du 30 janvier 2014) par les étudiants bénéficiaires. L'étudiant qui peut prétendre à ce statut (situation de santé particulière ou de handicap ; troubles spécifiques de l'apprentissage) et qui souhaite bénéficier d'un aménagement se manifeste dès la rentrée auprès du Service d'accueil et d'accompagnement. Plus tôt le dossier sera déposé, plus tôt les aménagements raisonnables pourront être mis en œuvre. En tout cas, l'étudiant se manifestera au plus tard le 15 novembre ou dans les meilleurs délais après la survenance de l'évènement justifiant sa demande d'aménagement.

Dans ce souci d'enseignement inclusif, la HE2B veille à intégrer les étudiants sportifs et les étudiants dont le statut est particulier comme les artistes. Dans le contexte particulier des sportifs de haut niveau (ou associés), une équipe spécifique, « Élite Sportive », accompagne les étudiants dans leur demande d'aménagement des études vu les exigences sportives auxquelles ils sont soumis. De façon similaire au Service d'aide et d'accompagnement, des rencontres sont organisées avec les équipes pédagogiques et l'étudiant candidat à un aménagement afin que des solutions pratiques et concrètes puissent aboutir permettant de concilier les exigences propres au statut (sportif, artiste, etc.) et académiques.

## CHAPITRE 7 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE AVEC LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR BELGES OU ÉTRANGERS

La HE2B inscrit dans son projet institutionnel la mobilité étudiante et enseignante dont le but premier est de parfaire sa formation hors du cadre de l'institution dans laquelle il étudie ou enseigne.

La mobilité revêt différentes formes et peut se définir par rapport à la haute école : interne, elle s'organise alors entre plusieurs de ses domaines ; ou externe, autrement dit avec une autre haute école, une université ou une entreprise, en Belgique ou à l'étranger. Cette mobilité peut consister en un suivi de cours, en séminaires, en stages, en formation, en mission d'observation ou encore en l'organisation de mémoires, au sein de la haute école et/ou en collaboration avec d'autres institutions.

La HE2B a mis en place un service spécifique dédié exclusivement aux relations internationales, département directement associé à la question de la recherche qui porte en soi les germes de mobilité, soit le B2RI : le Bureau de la Recherche et des Relations Internationales. Celui-ci gère l'ensemble des demandes en partenariat avec les équipes de formation. Afin que l'information soit diffusée au sein des départements, le B2RI peut compter sur des personnes relais (coordinateurs pédagogiques) désignées au sein des départements pour répondre le plus efficacement possibles aux souhaits des étudiants ou des équipes pédagogiques.

Toutes les sections de la HE2B offrent des possibilités d'échanges dans le cadre des programmes européens. Les étudiants ont également la possibilité de bénéficier d'autres accords d'échanges bilatéraux. Les étudiants qui partent en mobilité dans le cadre de ces programmes bénéficient d'une bourse pour toute la durée de leur séjour à l'étranger. Les accords d'échanges bilatéraux peuvent également concerner la Flandre et des destinations hors Europe. De façon similaire, le service veille aussi à organiser cette mobilité au sein de ses propres domaines. La haute école favorise toute forme de mobilité entre les différents niveaux d'enseignement supérieur, qu'il s'agisse d'universités, de hautes écoles ou d'institutions ou d'organismes renommés. Dans le cadre de ces échanges, des dispositifs précis de valorisation des ECTS sont établis en concertation avec les équipes qui valident les programmes d'études. Parallèlement aux actions menées pour les étudiants de la HE2B, le B2RI œuvre à l'accueil d'étudiants provenant d'autres hautes écoles ou d'universités belges et étrangères.

Le B2RI favorise également la mobilité des enseignants, soit sous forme de missions d'enseignement soit sous forme de missions de formation ou d'une combinaison des deux. Le B2RI investit constamment de nouveaux partenariats en Belgique et en Europe qui bénéficient directement à la mobilité enseignante.

Les missions d'enseignement permettent aux enseignants d'enseigner plusieurs jours dans un établissement partenaire avec lequel la HE2B a signé une convention ou un accord bilatéral.

Les missions de formation permettent au personnel de la HE2B de rencontrer des collègues d'un établissement étranger dans le cadre de séminaires, d'ateliers, de formations, de missions d'observation permettant l'échange de bonnes pratiques et le développement des compétences. L'objectif de ce type de missions étant le développement professionnel des membres du personnel.

Chaque année, plusieurs enseignants de la haute école dispensent des cours dans des institutions partenaires dans le cadre du programme Erasmus+, participent à des colloques, des séminaires, etc.

Ces missions supposent la signature d'un contrat de mobilité signé par le partenaire et d'un contrat de bourse afin de pouvoir bénéficier d'un soutien financier du programme Erasmus+. Le B2RI s'efforce de gérer au mieux l'aspect administratif inhérent au bon déroulement de ces mobilités.

Ces accords basés sur le principe de réciprocité permettent à la HE2B d'accueillir régulièrement des enseignants étrangers. Ces échanges d'enseignants sont essentiels pour le rayonnement de la haute école en Belgique et à l'étranger. En outre, ils s'avèrent particulièrement bénéfiques pour les étudiants qui profitent directement des avancées intellectuelles que provoquent ces collaborations académiques.

## CHAPITRE 8 - DÉFINITION DES MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU SEIN DE LA HAUTE ÉCOLE ET DE CIRCULATION DE L'INFORMATION RELATIVE NOTAMMENT AUX DÉCISIONS DES AUTORITÉS ACADÉMIQUES DE LA HAUTE ÉCOLE

### IMPLICATION DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Tout en conservant sa structure hiérarchique relative aux instances consultatives et décisionnelles (Conseil d'administration, Conseil social, Collège de direction, Conseils de départements, Conseil pédagogique) ou de concertation (COCOBA personnels et sécurité et hygiène), l'organisation de la HE2B privilégie un modèle systémique où la parole de chacun peut s'exprimer et où l'information est diffusée via un ensemble de canaux propres (Extranet, Internet, Newsletter, etc.).

De façon plus concrète, au niveau de la haute école, en dehors des réunions spécifiques relatives aux instances décisionnelles, d'avis ou de concertation, diverses rencontres sont programmées durant l'année académique, soit directement par les départements, soit sous l'égide d'un processus de démarche qualité permanente, rassemblant, selon les circonstances, des membres du personnel, des équipes pédagogiques par section, des étudiants, des diplômés et des représentants du monde professionnel. Ces démarches permettent un dialogue direct et ouvert avec l'ensemble des partenaires étudiant ou travaillant au sein de l'institution.

La HE2B met également tout en œuvre pour valoriser l'implication des étudiants dans les différents conseils de la haute école, ainsi que dans les projets mis en œuvre. L'implication des étudiants au sein de la haute école peut être valorisée sur le diplôme au moyen d'une UE complémentaire "Projet citoyen" de 2 crédits obtenue suite à la présentation du projet devant un Comité de validation. Cette UE est mise en place depuis la rentrée 2022-2023.

### MODALITÉS DE CIRCULATION DE L'INFORMATION

En plus de la mise en ligne des procès-verbaux et informations émanant des différents conseils aux valves électroniques de la HE2B (Extranet - myhe2b.be), au sein même des départements, des dispositifs spécifiques sont mis en place pour maximaliser la diffusion des informations officielles.

Un système d'adresses électroniques institutionnelles permet à tout membre de la communauté éducative d'échanger vers l'extérieur. De façon identique, un système d'adresses électroniques institutionnelles permet à tout étudiant d'échanger avec ses pairs ou avec les membres du personnel. Des outils spécifiques aux plateformes pédagogiques facilitent le travail collaboratif ou informatif.

L'informatisation des données rassemblées dans des bases de données s'avère un facteur de cohérence entre les différents domaines et campus de la haute école. La mise en réseau du matériel informatique permet une meilleure circulation et un accès plus aisé à l'information.

## CHAPITRE 9 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR INTEGRER LA HAUTE ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

La HE2B considère que toute institution de formation se doit d'être insérée dans son environnement social, économique, citoyen, culturel et multiculturel. Elle participe activement à faire connaître son point de vue, contribue aux questionnements et agit de façon concrète à travers des domaines liés à ses formations.

C'est pourquoi la HE2B établit des liens étroits avec le monde socio-culturel à travers des activités organisées en ses murs ou à l'extérieur (conférences, sport, théâtre, voyages, concours, etc.), avec le monde économique et les entreprises en organisant des conférences, des séminaires, des visites, des stages ou des mémoires, des formations continues et recyclages. Ces partenariats avec les secteurs professionnels contribuent à décloisonner les secteurs professionnels et d'enseignement dans une optique d'amélioration mutuelle. La collaboration de personnes extérieures émanant des milieux professionnels aux jurys d'examens, aux défenses de travaux de fin d'études et dans le cadre de la formation constitue un moment important pour l'institution qui poursuit en permanence l'objectif d'être en phase avec la société.

La HE2B maintient des contacts permanents avec les diplômés, ainsi que des liens privilégiés avec les milieux professionnels, socioculturels, économiques ou encore issus du monde de la recherche.

## CHAPITRE 10 - DÉFINITION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU CONTROLE DE LA QUALITÉ AU SEIN DE LA HAUTE ÉCOLE

L'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur constitue un des fondements caractérisant la HE2B<sup>12</sup> : cette démarche qualité est une posture institutionnelle à laquelle la haute école est viscéralement attachée, tant au niveau de l'institution en général, que des départements et des filières de formation. La démarche Qualité permet d'offrir à chacun un espace d'expression et de réflexion sur ses pratiques, le but étant l'amélioration de la qualité des formations et du bien-être de tous.

Ce dispositif s'inscrit aussi dans un contexte européen et s'appuie sur les références et lignes directrices pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (European Standard and Guideline for Quality Assurance in the European Higher Education AREA – ESG – 2015).

Une Commission Qualité Permanente HE2B (CQP HE2B) questionne, interpelle la HE2B sur ses objectifs et établit avec les Coordonnateurs qualité, désignés au sein des départements, une structure cohérente et neutre, condition indispensable à ce processus de développement auquel doit satisfaire toute institution d'enseignement supérieur.

La CQP HE2B est composée, d'une part, d'un Bureau, qui coordonne ses activités. Ce Bureau est constitué par la Directrice-Présidente et la Coordinatrice Qualité institutionnelle. D'autre part, cette CQP HE2B est composée d'un ensemble d'acteurs, à savoir : les Coordonnateurs Qualité des départements, le responsable du Service communication, un représentant du personnel administratif, un représentant du personnel technique et/ou ouvrier, un membre du COCOBA SHE, un ou plusieurs représentants des étudiants et, enfin, au moins deux membres directeurs du Collège de direction. La CQP HE2B se donne également la possibilité d'inviter d'éventuels experts issus du monde professionnel ou de l'enseignement<sup>13</sup>. Les Conseils de la HE2B sont tenus régulièrement informés des activités et des projets de la CQP HE2B.

Les objectifs principaux de la CQP HE2B sont les suivants : le développement d'une culture qualité commune au sein de la HE2B (veiller à ce que le cycle d'amélioration continue de la qualité se mette en route aux différents niveaux de l'institution (HE2B et Départements) et soutenir les Départements en ce sens) ; l'élaboration d'un Manuel Qualité pour la HE2B, en lien étroit avec le Plan stratégique de la HE2B et le Projet pédagogique, social et culturel de la HE2B (en collaboration avec le Collège de Direction et le Conseil pédagogique) ; le suivi de la qualité des formations, des missions et des services offerts par la HE2B ; une démarche réflexive à propos de l'organisation et du mode de fonctionnement de la HE2B, de sa visibilité, de son développement, au sujet des règlements auxquels la haute école est confrontée et concernant l'analyse des processus de formation ;

---

<sup>12</sup> Il importe de rappeler que ce processus s'inscrit dans un contexte européen et s'appuie sur les *Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (European Standard and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG) – dernière version 2015)*.

<sup>13</sup> Un même membre de la CQP HE2B peut cumuler deux types de représentation (exemple : représentant du personnel administratif et membre du COCOBA SHE).

l'élaboration d'une politique de formation et de développement professionnel des membres du personnel, basée sur une démarche concertée d'évaluation des besoins et d'identification des objectifs institutionnels ; la réflexion à propos du bien-être du personnel au travail ; la création d'outils d'aide au pilotage des programmes (notamment : création d'une banque d'indicateurs et suivi de ces indicateurs, élaboration de questionnaires) ; le partage des expériences et de bonnes pratiques au sein de la HE2B (communication, vision large concernant les différents services offerts par la HE2B) ; la communication avec le monde professionnel ; l'accompagnement des différents Départements lors des évaluations réalisées par l'AEQES.

La CQP HE2B fonctionne en étroite collaboration avec les Commissions Qualité de département (CQ de département). Le mode de composition de ces Commissions Qualité de département est laissé à l'appréciation de chaque département avec cependant trois contraintes : présence de tous les types d'acteurs du département (à savoir : la direction, les enseignants, les étudiants, le personnel administratif, le personnel technique, le personnel ouvrier), existence d'un Coordonnateur Qualité de département, présence et participation du Coordonnateur Qualité HE2B. Les CQ de département ont également la possibilité d'inviter des experts issus du monde professionnel ou de l'enseignement. Il s'agit de laisser fonctionner les différentes Commissions Qualité de département selon leur priorités et choix, à leur propre rythme, tout en les faisant bénéficier de l'apport des autres départements. C'est pourquoi les pratiques appliquées sont mises en commun, sans obligation d'utilisation. Les sujets étudiés sont laissés au libre choix des différents départements.

Les Commissions Qualité de département ont pour missions d'implémenter un système qualité interne au département, d'assurer le suivi de la qualité, de répondre aux demandes de l'AEQES ou d'autres organismes d'évaluation et d'accréditation (à savoir, en particulier, la rédaction du rapport d'évaluation interne, la préparation de l'évaluation externe, le développement du suivi à apporter au rapport d'autoévaluation – consolidation des points forts et amélioration des points faibles –, l'élaboration du plan d'action, l'actualisation annuelle des plans d'actions (« dossier d'évaluation continue »), de contribuer à la démarche réflexive à propos de l'organisation et du fonctionnement de la haute école, au sujet des règlements auxquels la haute école est confrontée et concernant l'analyse des processus de formation, de proposer et d'élaborer conjointement avec la CQP HE2B des projets en vue de développer la qualité au sein de la haute école (et/ou du département), d'assurer les démarches pour une certification éventuelle ainsi que le suivi à apporter, etc.

Cette double structure associant une gestion de la qualité institutionnelle à la fois au niveau de la haute école (CQP HE2B) et des départements (CQ de département) poursuit l'objectif d'évaluer et de rechercher un meilleur fonctionnement de l'établissement et des dispositifs de formation, ainsi qu'un niveau élevé de qualité de vie de l'ensemble de ses acteurs.

## CHAPITRE 11 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ AU SEIN D'UN DOMAINE D'ÉTUDES OU ENTRE LES DOMAINES D'ÉTUDES ORGANISÉS PAR LA HAUTE ÉCOLE

La HE2B, dans le cadre de partenariats bien définis, renforce l'interdisciplinarité entre les différents domaines d'enseignement qui la constituent. A travers un ensemble d'activités d'apprentissages, la HE2B favorise l'organisation de cours thématiques fondés sur l'interdisciplinarité, créant une dynamique académique au sein des cursus. De façon concrète, l'élaboration de projets rassemblant des étudiants aux profils spécifiques, l'organisation de séminaires abordant des sujets précis (techniques, technologiques, sociétaux, etc.), l'aménagement de stages ou de travaux de fin d'études en collaboration avec une autre section de la haute école (voire d'une autre institution belge ou étrangère), la mise sur pied d'actions collectives constituent quelques exemples de ces pratiques unissant tant les compétences spécialisées propres aux filières de formation que les capacités d'organisation et d'entreprise.

De façon similaire, la HE2B favorise l'organisation de cours partagés adaptés aux spécificités de plusieurs filières, invitant les étudiants à créer du lien en développant des axes de réflexion transversaux. Cette organisation permet de proposer des évaluations différenciées spécifiques aux filières de formation tout en proposant aux étudiants des thématiques ou des contenus semblables, les regards croisés des compétences devenant le moteur des interactions.

Les enseignants de la HE2B sont amenés à travailler ensemble sur différents projets et dans l'organisation de leurs cours. Tout en garantissant la qualité et la spécificité des formations, des enseignants sont amenés à dispenser leur enseignement dans plusieurs sections de la haute école. Ce choix académique permet de renforcer le projet pédagogique de la HE2B tout en offrant aux membres du personnel l'occasion de développer leurs compétences professionnelles dans plusieurs champs de la connaissance.

Corollairement à cet objectif, la politique de recrutement des personnels enseignants vise à rechercher des enseignants curieux, désireux de s'épanouir dans des domaines variés tout en veillant à engager des personnes aux compétences aigues, à la pointe de la connaissance dans les domaines spécifiques au cursus enseigné. C'est dans cette perspective que la HE2B encourage son personnel à participer à des journées de formation, des séminaires et

des journées de réflexion afin que ce brassage des compétences aboutisse à une émulation pouvant couronner l'émergence de nouvelles compétences, de nouveaux projets.

Cet objectif d'interdisciplinarité est un des fondements de la HE2B, l'ensemble des organes institutionnels y participant : le Collège de direction à travers le recrutement, les COCOBA en visant aux respects des règles établies tant pour le recrutement que pour le bien-être, le Conseil social en contribuant à aider tous les étudiants à pouvoir bénéficier des différents services mis en place, les Conseils de département en veillant à faire vivre concrètement chacune des initiatives, le Conseil pédagogique accompagné des membres de la Commission Qualité Permanente œuvrant à renforcer la cohérence interne portée à travers la rédaction du Projet pédagogique, social et culturel. Et le Conseil des étudiants contribue par ses réflexions et sa présence dans chaque organe constitutif de la HE2B à atteindre cet objectif.

## TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR INTÉGRER LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....	2
a) L'accès à la connaissance .....	2
b) La construction de l'autonomie .....	2
c) Le bien-être.....	2
d) Espaces d'échange.....	3
e) La mobilité .....	3
CHAPITRE 2 - DÉFINITION DES MISSIONS DE LA HAUTE ÉCOLE, DE L'ARTICULATION DE CES MISSIONS ENTRE ELLES ET DE LA DISPONIBILITÉ DES ACTEURS, NOTAMMENT LES ENSEIGNANTS, DANS LE CADRE DE CES MISSIONS .....	4
a) Le Service qualité.....	4
b) Le Service communication .....	4
c) Le Bureau de la Recherche et des Relations Internationales .....	4
d) Le Service d'aide aux étudiants (SAE).....	5
e) Les départements .....	5
CHAPITRE 3 - DÉFINITION DES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ PAR LA HAUTE ÉCOLE.....	5
CHAPITRE 4 - DÉFINITION DES SPECIFICITES DE L'ENSEIGNEMENT LIÉES AU CARACTÈRE DE LA HAUTE ÉCOLE ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MAINTENIR CES SPÉCIFICITÉS .....	6
CHAPITRE 5 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR PROMOUVOIR LA RÉUSSITE ET LUTTER CONTRE L'ÉCHEC.....	7
a) Les journées d'accueil.....	7
b) La promotion de la réussite .....	7
c) Système d'évaluation systématique des enseignements .....	8
d) Les plateformes pédagogiques et l'apprentissage à distance .....	8
CHAPITRE 6 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT INCLUSIF.....	8
CHAPITRE 7 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE AVEC LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR BELGES OU ÉTRANGERS.....	9
CHAPITRE 8 - DÉFINITION DES MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU SEIN DE LA HAUTE ÉCOLE ET DE CIRCULATION DE L'INFORMATION RELATIVE NOTAMMENT AUX DÉCISIONS DES AUTORITÉS DE LA HAUTE ÉCOLE.....	10
CHAPITRE 9 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR INTEGRER LA HAUTE ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL.....	10
CHAPITRE 10 - DÉFINITION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU CONTROLE DE LA QUALITÉ AU SEIN DE LA HAUTE ÉCOLE.....	11
CHAPITRE 11 - DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ .....	12